

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 06 AVRIL 2022

Membres en exercice : **11**

Présents : **9** Mr LECORNET Jean Marie, Mr CARTON Jean Bernard, Mr DEMERVAL Fernand, Mr SAILLIOT Michel, Mme DEON Christelle, Mr LECTEZ Mickaël, Mr CHOPIN Hervé, Mr MONCOMBLE Bernard, Mme WYPYSCZACK Dorothée

Représenté (e)(s): **0**

Excusé (e)(s): **0**

Absent (e)(s): **2** Mme MORISS Martine, Mr DELIVEYNE Georges

Secrétaire de la séance : Mr DEMERVAL Fernand

La séance est ouverte à : 19 h 00

1. - ORDRE DU JOUR

- Approbation du précédent procès verbal
- Vote des taxes communales
- Préparation du budget
- Délibération communale confirmant l'adhésion au syndicat mixte Hauts de France mobilité
- vote des subventions (téléthon, don du sang, cancer, chasse, coopérative scolaire
- Questions diverses

2. - APPROBATION DU PRECEDENT PROCES VERBAL

Le procès verbal est accepté par l'ensemble du conseil municipal présent à la séance. La tenue du bureau de vote pour l'élection présidentielle du 10 avril 2022 sera modifiée (voir ci – dessous)

3. - VOTE DES TAXES COMMUNALES

Monsieur le Maire souhaiterait revoir le taux d'indexation des taxes communales qui n'a pas changé depuis plusieurs années. Chaque conseiller reçoit un tableau de simulation concernant la revalorisation des taxes. Cette augmentation engendrerait une recette supplémentaire de 2578€ Après vote des conseillers présents (2 pour – 6 contre – 1 abstention), le conseil municipal décide de conserver le taux actuel à savoir : 38,65 pour la TFB et 38,75 pour la TFNB.

4. - PREPARATION DU BUDGET

Dans la perspective de l'élaboration du budget qui sera soumis au vote lors de la prochaine réunion du conseil municipal, Mr le Maire souhaiterait connaître les projets et investissements futurs, notamment en ce qui concerne la réhabilitation de la mairie. (voir les précédents PV)

Dans l'attente des subventions demandées, le conseil municipal souhaite poursuivre le projet de réhabilitation de la mairie et d'approvisionner le compte investissement.

D'autres projets ont été abordés, dont l'aménagement de l'abreuvoir ou la réfection du carrelage de la salle des fêtes qui seront inscrits au budget de cette année.

5. - DELIBERATION CONFIRMANT L'ADHESION AU SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITE

La communauté de commune du Sud Artois s'est saisie en 2021 de la compétence mobilité en délibérant favorablement le 09 mars 2021 sur cette compétence en acceptant de devenir autorité organisatrice de mobilité locale (PV de 13/04/21 et du 30/08/21).

L'adhésion au syndicat mixte des Hauts de France Mobilités est apparue une nécessité pour pouvoir bénéficier de l'expertise des autres autorités organisatrices et pour pouvoir envisager des interconnexions avec les réseaux de transports en commun déjà existants.

Le conseil de communauté a approuvé à l'unanimité l'adhésion de l'intercommunalité du Sud Artois à cette structure supra communautaire le 22 février 2022. Cette délibération ne permet pas à elle seule d'adhérer au syndicat mixte. Il est nécessaire que chaque commune délibère et confirme cette adhésion.

Après délibération, l'ensemble des membres du conseil municipal présent émet un avis favorable à cette adhésion.

6. VOTE DES SUBVENTIONS (Téléthon, Cancer, sang, chasse, école)

Après délibération, l'ensemble des membres du conseil municipal présent émet un avis favorable à l'attribution de subventions aux organismes ci-après :

| | |
|----------------------|--|
| TELETHON | 100€ |
| RECHERCHE CANCER | 200€ |
| COOPERATIVE SCOLAIRE | 200€ |
| SOCIETE CHASSE | 200€ (exceptionnellement, la subvention 2021 n'ayant pas été versée) |
| DON DU SANG | 100€ |
| COMITE DES FETES | 1000€ (pour rappel voir PV 07/02/22) |

7. - TENUE BUREAU DE VOTE

Modificatif à la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles du dimanche 10 avril 2022

08 h 00 à 10 h 00 LECTEZ Mickaël – MONCOMBLE Bernard
10 h 00 à 12 h 00 CHOPIN Hervé – DEON Christelle
12 h 00 à 13 h 00 DEON Christelle – DEMERVAL Fernand
13 h 00 à 14 h 00 DEMERVAL Fernand – CARTON Jean Bernard
14 h 00 à 16 h 00 CARTON Jean Bernard – SAILLIOT Michel
16 h 00 à 18 h 00 LECORNET Jean Marie - WYPYCSZACK Dorothée

8. - QUESTIONS DIVERSES

Mr DEMERVAL

La société SOLEUS, mandatée par la société RENOVSPORT, (aire de jeux) propose un contrat de services pour le contrôle annuel des équipements de l'aire de jeux. Contrôle annuel reconduit par tacite reconduction. Le coût est de 178,80€ TTC jusqu'à 7 équipements. Contrat nécessaire pour la sécurité des utilisateurs et la responsabilité de la commune.

Projet d'aménagement de l'abreuvoir . Pergola d'angle posée sur petite dalle de béton ou plots (prévoir 1600€)

Mme DEON Christelle

Amélioration de l'aire de jeux avec une station training pour adolescents et adultes

Voir pour établissement d'un devis

Mr SAILLIOT

Relate les propos de Mr VALLET sur la guerre en UKRAINE et les dons en faveur des réfugiés (voir le sujet sur le site internet de la commune)

Rappel les points de collectes à HAPPLINCOURT et BAPAUME.

FIN DE LA SEANCE : 20 h 25